

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CANNES - 0602 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 07/08/2024 - 5175 - 2007 B 00768 - 415 066 539 - AVS ALUMINIUM VERRES ET
STORES

A.V.S

Société par actions simplifiée

Au capital de 7.622,45 euros

Siège social :

ZI de l'Argile – Voie C – Lot 27

06370 MOUANS-SARTOUX

RCS CANNES 415 066 539

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 1^{er} AOUT 2024

L'An Deux Mille vingt-quatre

Et le 1^{er} Août à 14 heures

Les associés de la société « ALUMINIUM VERRE & STORES A.V.S », Société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 €, se sont réunis au siège social de la société sur convocation verbal du Président.

Monsieur LABBE Didier préside la séance en qualité de représentant de la société KDT GROUPE présidente de la société.

SONT PRESENTS :

- La SAS « KDT GROUPE » détenteur de 500 actions

Total égal au nombre d'actions composant le capital social **500 actions**

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérée

Monsieur le Président dépose sur le bureau de l'assemblée :

Les statuts de la Société ;

Le rapport du Président ;

Le texte des résolutions proposées.

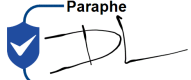
Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un Directeur Général
- Pouvoirs pour les formalités.

Une discussion est ouverte permettant à chaque actionnaire de poser des questions. L'accord étant unanime, il est passé au vote des résolutions suivantes :

Paraphe


Paraphe


PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, nomme Madame Karine TOSELLO-LABBE, demeurant Villa Les Cabris 6 avenue de l'Amiral Wester Weymiss 06400 CANNES, en qualité de Directeur Général de la Société pour une durée non limitée.

Cette dernière déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'ajouter le nom commercial pour la société : Profils Actuels.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

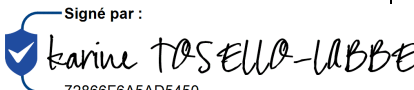
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la présente séance est demeurée close et arrêtée d'un commun accord.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés présents.

La société KDT GROUPE	 Signé par : 3BE34C71EDCE453...
Madame Karine TOSELLO-LABBE	 Signé par : 72866F6A5AD5450...